



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44237</b>	De <b>M. Max Mathiasin</b> ( Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Guadeloupe )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Outre-mer
<b>Rubrique</b> >outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >Plan de relance européen pour le tourisme outre-mer	<b>Analyse</b> > Plan de relance européen pour le tourisme outre-mer.
Question publiée au JO le : <b>15/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Max Mathiasin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la part réservée aux outre-mer dans les 40 milliards d'euros du plan de relance européen qui finance le plan de relance français. Il souhaite connaître le montant global dédié aux territoires d'outre-mer, le montant par territoire et par secteur d'activité et, en particulier, le montant réservé au secteur du tourisme en Guadeloupe, tant pour les entreprises privées que pour les investissements publics.